

## Table ronde 3 – Comment associer tous les acteurs volontaires ? Quels partenariats dans un monde global ?

---

\* \* \*

**Georges Serre**, Directeur général adjoint de la mondialisation, du développement et des partenariats au MAEE

Je vais inverser la problématique qui nous est proposée en parlant tout d'abord des partenariats dans un monde global et ensuite voir comment associer tous les acteurs volontaires.

Tout d'abord, le 11 mars dernier, le Président de la République ouvrait la réunion des pays des trois bassins forestiers et a donné des indications de méthodologie qui vont fixer les perspectives générales dans lesquelles nous allons intervenir. Le Président de la République a insisté sur la nécessité après Copenhague de revoir les méthodes de travail en groupe, de travailler sur cette gouvernance mondiale qui a besoin d'être révisée pour que l'on prenne en compte les différents défis relevant de la souveraineté étatique. En clair, des grandes assemblées de pays n'ont pas été capables, notamment à Copenhague, à des discussions permettant de déboucher sur un résultat. Donc il vaut mieux privilégier aujourd'hui des groupements plus petits et plus légers parlant au nom des autres avec un choix à faire sur cette représentativité, mais permettant de déboucher sur des résultats, d'avoir une culture de résultat. Dans ce contexte, ces partenariats vont s'exprimer d'abord en termes de gouvernance mondiale avec quel sera le rôle du G8, quel sera le rôle du G20 puisque le G20 va être plus l'institution de gouvernance mondiale où vont être évoqués les différents problèmes, où va-t-on placer le curseur entre ces deux groupements, et où seront traitées les questions de développement durable ? Plutôt dans le G20. Mais cela va un peu plus loin puisque dans cette perspective, il est question de créer une organisation mondiale de l'environnement qui sera plus précisément dédiée sans doute à partir de ce qui existe déjà (on ne va pas bâtir entièrement quelque chose de nouveau), peut-être sur le programme des Nations Unies pour l'environnement. Là aussi, le Président de la République l'avait déjà évoqué devant l'Organisation internationale du travail, et c'est une des pistes qu'il va falloir explorer. Pour nous bien entendu, nous allons travailler dans un contexte européen encore plus avancé, puisque le Traité de Lisbonne donne la possibilité d'avoir des moyens politiques à côté de ceux de la commission, et là il y a une très grande piste à explorer. Voilà pour le cadre général des partenariats.

Maintenant, il va falloir les décliner à travers un certain nombre d'autres institutions et d'autres moyens. Sans aller jusqu'à la transition qui permettra de voir comment associer tous les acteurs, peut-être un petit mot sur la réforme du ministère des Affaires étrangères et européennes, puisque cette direction générale de la mondialisation, du développement

et des partenariats, créée après le Livre blanc à l'initiative de Bernard Kouchner, a la volonté effectivement de prendre en compte ces enjeux globaux avec d'une part une direction de l'économie globale et des stratégies de développement, mais également à côté une direction des biens publics mondiaux qui traitent plus particulièrement d'environnement, d'énergie, de climat, de ressources naturelles, de sécurité alimentaire, de santé publique et d'éducation – tout cela sous le même chapeau pour que cette fragmentation justement qui est une des plaies du fonctionnement global en matière de développement et d'environnement soit évitée et qu'une vue d'ensemble soit possible. Quand on regarde le FFEM, ce que disait tout à l'heure Monique Barbut sur la jeunesse du FFEM, finalement le FFEM a été un précurseur. On a parlé de « FFEM accoucheur », c'est un véritable passeur d'idées, et c'est vrai que le ministère a toujours été associé depuis 1994 aux actions du FFEM en tant qu'une sorte d'opérateur puisque sur les 191 opérations du FFEM aujourd'hui, 71 ont été réalisées en coopération avec le ministère. Mais c'était une institution avec un caractère précurseur, dont il va falloir s'inspirer et qu'il va falloir poursuivre dans cet esprit.

Maintenant associer tous les acteurs volontaires. Il y en a beaucoup. Le ministère des Affaires étrangères lui-même a une place un peu à part puisqu'il est chargé de la coordination interministérielle, et là je dirai que le premier cercle des ministères concernés par toutes ces actions, c'est le ministère de l'environnement et du développement durable, le ministère de l'économie et des finances, et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Peu ou prou d'autres ministères sont associés, mais voilà le centre.

Ensuite si l'on se projette à l'extérieur, il y a la volonté sans doute beaucoup plus nouvelle aujourd'hui d'associer le secteur privé. J'ai eu la chance de servir dans des pays avec une forte vocation forestière et je me suis rendu compte sur le terrain combien il fallait associer dans le cadre de la forêt et de la biodiversité les entreprises. Et c'est bien une action qui aujourd'hui est reprise par l'Union européenne à travers par exemple des mouvements comme le FLEGT. Outre le secteur privé, il y a également bien entendu les grands centres de recherches. Michel Griffon a présenté l'ANR, mais au-delà, d'autres centres de recherche sont des cibles privilégiées de partenariat. À cet égard, une des pistes que le ministère va explorer est celle de la constitution d'un ensemble français qui serait en mesure de traiter en même temps du développement durable et du développement, du changement climatique. Il manque en France sans doute aujourd'hui une institution de réflexion et d'influence (traduction de « think tank ») qui soit en mesure de traiter en même temps ces grands enjeux puisqu'aujourd'hui, c'est ce qui se met beaucoup plus en évidence lorsqu'on parle avec les différents pays et les autres acteurs. Bien entendu, les ONG ont toujours été associées de très près à toutes ces actions, et Bernard Kouchner a créé une structure (à laquelle Julia participe d'ailleurs) qui est une structure de réflexion associant à la fois les ONG mais également les collectivités territoriales et un certain nombre de penseurs qui viennent du secteur privé et des grandes banques. Là aussi, c'est la volonté d'échapper à la fragmentation en ayant une vue beaucoup plus globale. Si l'on se transporte dans le travail quotidien du ministère des Affaires étrangères, qui est la relation avec les autres pays, lorsque nous travaillons en matière de développement

dans le cadre des dispositions édictées par le conseil interministériel de la coopération internationale, nous établissons des documents cadres de partenariat, avec le pays dans lequel nous passons des accords ou des programmes. Pourquoi un document cadre de partenariat ? Là aussi, en application des principes de la déclaration de Paris de 2005 ou de celle d'Accra de 2009, l'idée est bien d'avoir un plan sur trois ans en général, pour pouvoir associer les différents travaux effectués, notamment avec la Banque mondiale (documents cadres de stratégies pour la réduction de la pauvreté) parce que l'on sent bien qu'il y a bien un endroit où il faut parler avec les uns et les autres et établir les véritables priorités. Souvent, la fragmentation conduit à l'éparpillement des programmes et des projets et donc à ne plus avoir de priorités. Là encore nous avons la volonté d'associer le secteur privé.

Pour conclure, je dirai qu'aujourd'hui, il y a un changement de méthode générale. Cela a été dit par plus plusieurs intervenants. Nous devons casser une sorte de rapport Nord/Sud qui était de toute façon d'une manière générale, inégalitaire, et Copenhague l'a prouvé, ce rapport n'est plus du tout à l'ordre du jour, et il faut en tenir compte, c'est bien ce que nous allons faire aujourd'hui. C'est bien ce que les grands pays et les grandes institutions font faire. Mais il y a également un grand avenir dans les relations Sud/Sud – on l'a vu notamment dans la biodiversité, dans la forêt entre des pays comme le Brésil, les pays du bassin du Congo, et une institution comme la COMIFAC qui réunit tous les pays du bassin du Congo qui a montré qu'avec l'appui de pays à l'extérieur, on peut arriver à de très bons résultats. Il y a aussi une véritable prise de conscience de l'opinion publique, et je crois que la France est assez avancée en la matière. Tout à l'heure, je posais la question de savoir comment la traçabilité des grandes entreprises pouvait être mise en valeur, c'est vrai qu'aujourd'hui, quand on cherche à acheter un meuble, effectivement la tendance naturelle du Français est de savoir de quelle origine il provient. Et là, c'est un hommage à rendre à tout le travail fait par les ONG et par les institutions pour montrer qu'on pouvait travailler autrement. Même si nos grands marchés sont constitués aujourd'hui par des pays comme la Chine, il y a un grand projet. J'en veux aussi pour preuve l'attention que portent les médias et le nombre d'émissions que l'on voit aujourd'hui sur nos grandes chaînes de télévision, qui sont dédiées à l'environnement.

Je terminerai sur cette note positive en disant que finalement aujourd'hui, plus de partenariats intelligents et une meilleure association des différentes ONG, institutions, entreprises publiques et privées, vers une volonté commune d'amélioration de l'environnement.

Je vous remercie.